

INFO

RIVERAINS

JANVIER 2024



Crédit image : Rennes Métropole (E. Tessier)

Vue de la piste bidirectionnelle à Montgermont

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE BIDIRECTIONNELLE ENTRE MONTGERMONT ET LA CHAPPELLE-DES-FOUGERETZ

Rennes Métropole va réaliser une liaison cyclable entre Montgermont et La-Chapelle-des-Fougeretz. Les travaux commenceront fin janvier 2024.

Celle-ci permettra de relier la section du Réseau Express Vélo Rennes-Montgermont (circulable depuis octobre 2022) aux aménagements réalisés par le Département entre La Mézière et La-Chapelle-des-Fougeretz (terminés depuis septembre 2023).

Cette nouvelle piste permettra ainsi de relier la Chapelle-des-Fougeretz à Grand Quartier en 20 minutes et au centre-ville de Rennes en 33 minutes (respectivement 6 et 10 km).

LA CONTINUITÉ ENTRE LES AMÉNAGEMENTS :

Pour assurer cette continuité cyclable, une piste bidirectionnelle de 3.3 km, confortable et sécurisée, sera réalisée en rive ouest du boulevard d'Émeraude et de la route du Meuble (entre le giratoire du Marais à Montgermont et le giratoire du Pôle Auto au niveau de la Chapelle-des-Fougeretz et de La Brosse).

Au départ de Montgermont, un projet de sécurisation du giratoire du Marais (mise en place d'une signalisation dynamique pour annoncer l'approche des cycles aux automobilistes) facilitera la connexion avec le Réseau Express Vélo.

La piste sera également sécurisée par la mise en place d'une bordure en agglomération, et par un espace vert hors agglomération.

LES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

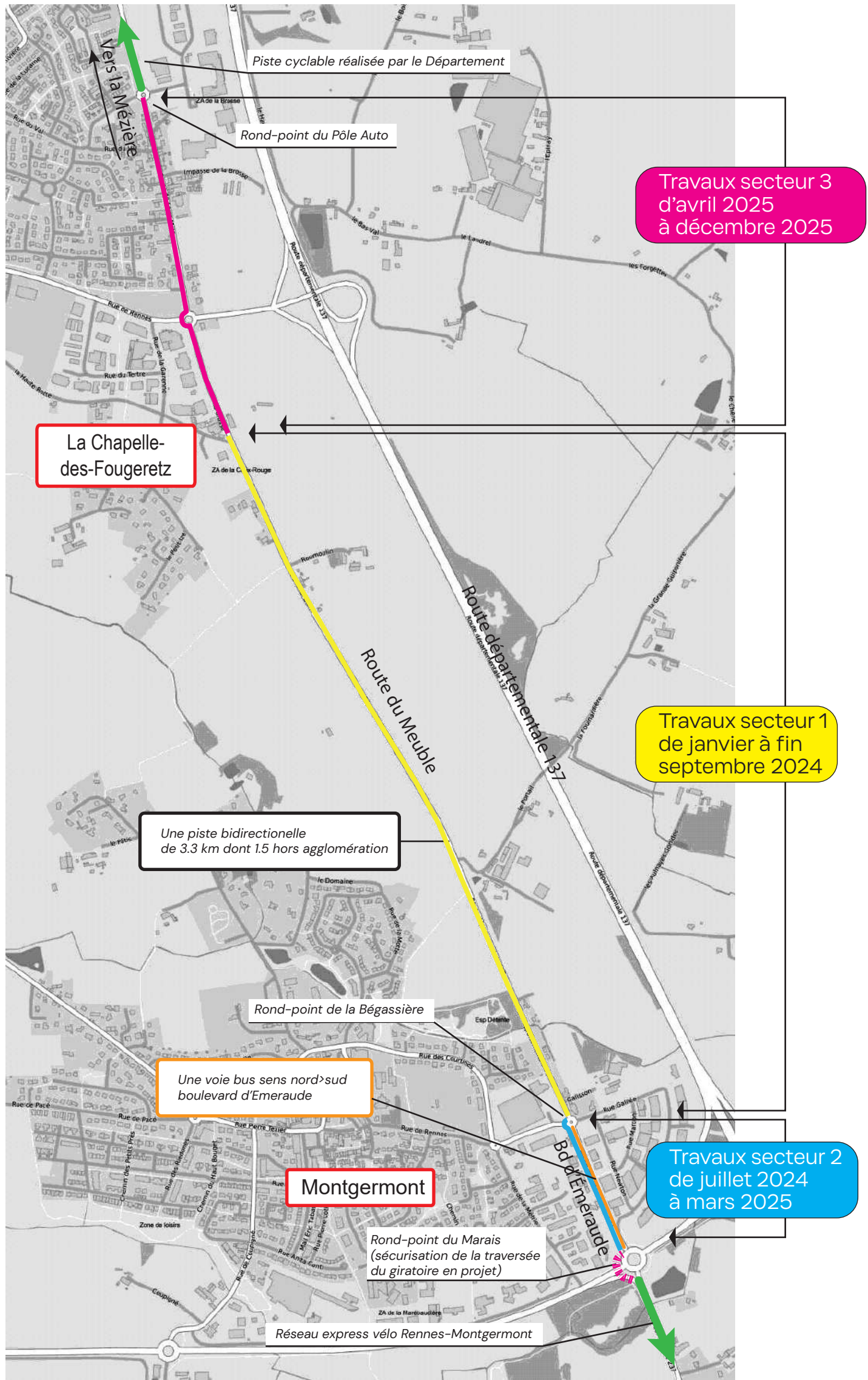
Dans le même temps, une nouvelle voie de bus sera créée dans le sens nord-sud en traversée de Montgermont, du rond-point de la Bégassière au giratoire du Marais.

Sur la route du Meuble, à la-Chapelle-des-Fougeretz, un trottoir et des zones de stationnement seront réalisés.

Enfin, pour conforter la sécurité et réduire les vitesses, des plateaux seront créés sur les deux communes. La chaussée sera également réduite en largeur.

IMPRIMERIE

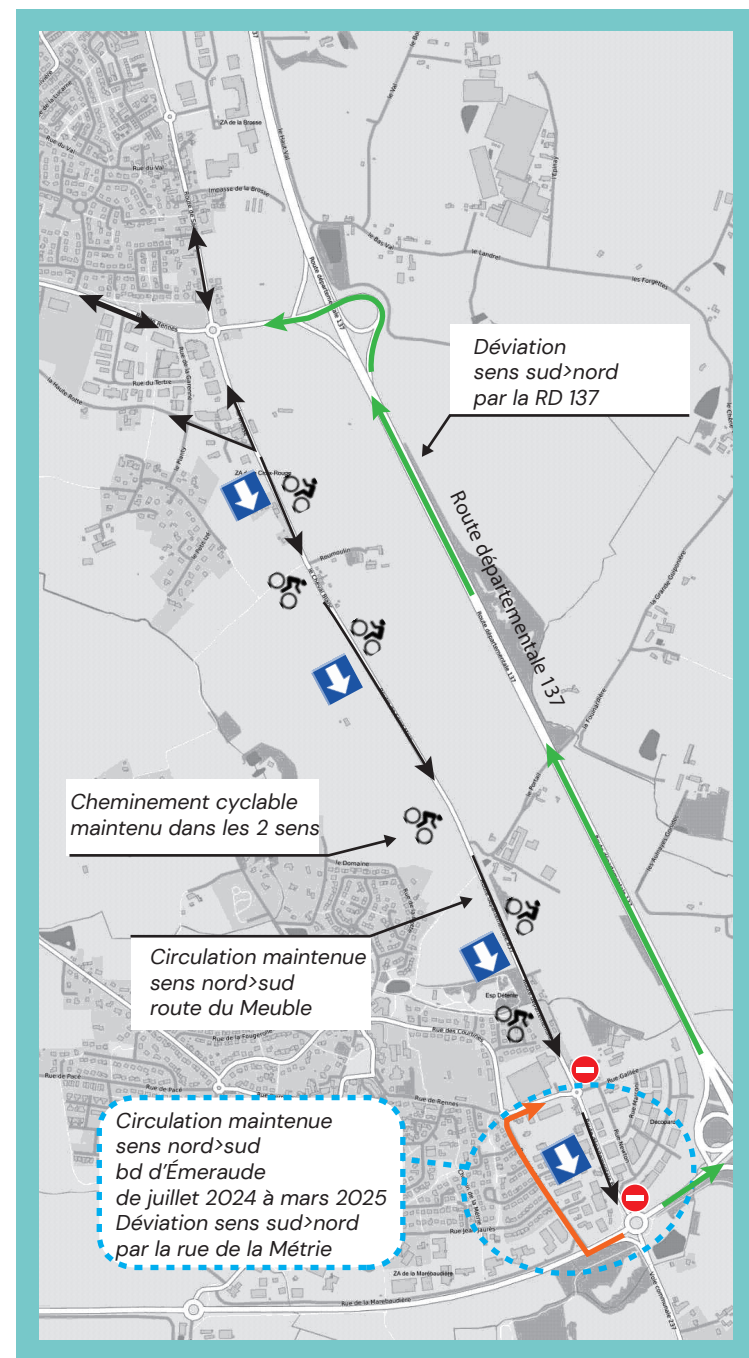
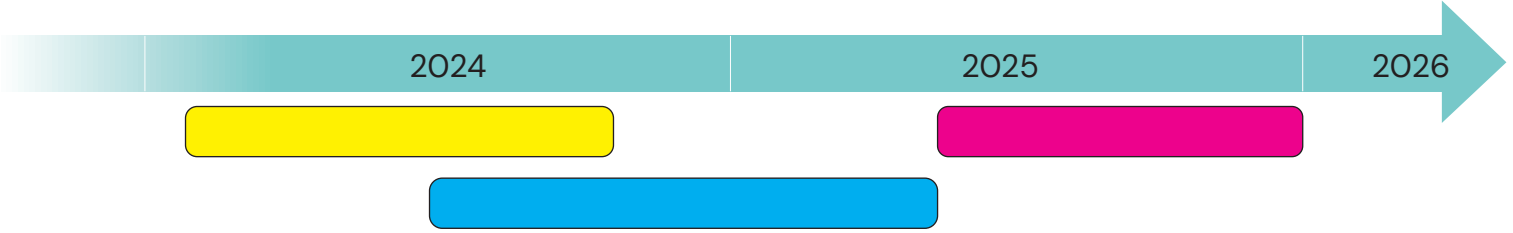
DirCOM Rennes, Ville et Métropole - G.Aubert - décembre 2023



Les travaux se dérouleront de janvier 2024 à décembre 2025.

Préalablement aux travaux de voirie, des interventions auront lieu sur les réseaux d'eau potable (de janvier à février 2024), d'assainissement et d'éclairage public.
Le chantier se divise en 3 secteurs principaux qui feront l'objet parfois de travaux simultanés.

Le planning des travaux :



La circulation pendant les travaux :

De janvier à fin septembre 2024 la circulation route du Meuble entre la Chapelle-des Fougeretz (rond-point de la rue de Rennes / échangeur de la Brosse) et Mongermont (rond-point de la Bégassière) sera conservée dans le sens nord>sud. La déviation pour le sens sud>nord passera par la RD 137 (2X2 voies Rennes/Saint-Malo).

De juillet 2024 à mars 2025, le boulevard d'Émeraude, entre le rond-point de la Bégassière et le rond-point du Marais sera également fermé dans le sens sud>nord. Une déviation sera mise en place par la rue de la Métrie et la rue de Rennes afin de maintenir la desserte locale.

Une nouvelle communication vous sera adressée pour le démarrage des travaux sur la commune de la Chapelle-des-Fougeretz en avril 2025.

Durant toute la période des travaux, la circulation des cycles sera maintenue dans les deux sens sur l'intégralité de l'itinéraire.



Vue de la piste bidirectionnelle à la Chapelle-des-Fougeretz



La prise en compte des enjeux écologiques :

- > Création de 3.3 km de pistes cyclables et 650 m de voie bus
- > Création d'une noue drainante hors agglomération, et mise en œuvre d'enrobés drainants en agglomération pour infiltrer au maximum les eaux de pluie
- > Végétalisation sur la Chapelle-des-Fougeretz
- > Recyclage partiel des matériaux (bordures, enrobés...)

RENSEIGNEMENTS

Un médiateur est à votre disposition
au 06 24 13 60 95
comtravaux@rennesmetropole.fr

Avec la participation financière de :



Maîtrise d'Ouvrage :

